**“Il faudrait 9 milliards pour stocker les déchets nucléaires”**

*Comment se débarrasser des déchets nucléaires ? C’est la question que se posent des milliers de spécialistes à travers le monde. Faut-il les enfouir ? Si oui, à quelle profondeur et où ? Le sujet est crucial : certains déchets resteront radioactifs durant des centaines de milliers d’années. C’est-à-dire le ...*

Comment se débarrasser des déchets nucléaires ? C’est la question que se posent des milliers de spécialistes à travers le monde. Faut-il les enfouir ? Si oui, à quelle profondeur et où ? Le sujet est crucial : certains déchets resteront radioactifs durant des centaines de milliers d’années. C’est-à-dire le nombre d’années séparant la période des hommes de Néandertal à maintenant.

En Belgique, depuis 1980, c’est l’Ondraf, l’organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies, qui a été chargé du dossier. Son objectif est de gérer 12 000 à 15 000 m3 des déchets les plus radioactifs et de longue période de vie, soit ceux entrant dans la catégorie B et C. Et l’organisme a une idée précise sur la question : il prévoit le stockage de ces déchets à une profondeur de 200 mètres dans l’argile peu indurée (restant relativement meuble) dans la région de Mol-Dessel (Anvers). Un avant-projet d’arrêté royal est d’ailleurs sur la table. Et il ne convient pas du tout au groupe Ecolo-Groen.

“Ne pas fermer définitivement le couvercle”

Les députés Kristof Calvo (Groen) et Jean Marc Nollet (Ecolo) optent ainsi pour des solutions de stockage en “subsurface”, c’est-à-dire en enfouissant les déchets à faible profondeur dans un sol en schiste ou granite. L’idée est d’y laisser un accès à l’être humain. “A u lieu de fermer définitivement le couvercle, ce système a le mérite de réévaluer la situation tous les 100 ou 200 ans , explique Jean-Marc Nollet. En fonction des nouvelles technologies que nous aurions dans une centaine d’années, on pourrait ainsi mieux gérer ces déchets radioactifs.”

Si la Belgique devait tout de même décider d’enfouir définitivement ses déchets nucléaires, elle devrait les entasser beaucoup plus profondément que les 200 mètres prévus, estiment les députés qui évoquent pour exemple le site de Bure en France, qui atteint 500 mètres de profondeur. Enfin, les sols contenant des schistes (dont les ardoises) et le granite devraient être privilégiés pour ce genre d’opérations.

“Solution la plus simple et la moins chère”

Bref, le coût prévu (3,2 milliards d’euros) par l’Ondraf pour enfouir ces déchets n’est pas suffisant. “Certaines études évoquent des montants trois fois supérieurs : il faudrait donc près de neuf milliards d’euros pour stocker les déchets nucléaires (de type B et C) en Belgique.”

Pour les écologistes, l’Ondraf se contente de ne vouloir retenir que l’option “la plus habituelle, la plus simple et la moins chère” . Ils exigent que toutes les options soient étudiées avant qu’une décision de principe ne soit prise. Ces options devront ensuite faire l’objet d’une étude d’impact environnemental comparée et d’une consultation publique, selon eux.

Enfin, craignant qu’Engie avance dans son projet de faire d’Electrabel une “bad bank” et vu la faiblesse des provisions pour le démantèlement, les Verts exigent également que le cadre de la responsabilité juridique et financière des actuels opérateurs soit bétonné. Et là, contrairement aux déchets à proprement parler, il y a urgence, expliquent Jean-Marc Nollet et Kristof Calvo.Raphaël Meulders

C’est sur le site de Mol, dans la province d’Anvers, que l’Ondraf prévoit d’enfouir les déchets nucléaires belges.

Raphaël Meulders

Table des matières ↑